

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1996**

## Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	

(Note: A checkmark is present in the 22X cell of the first row.)

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

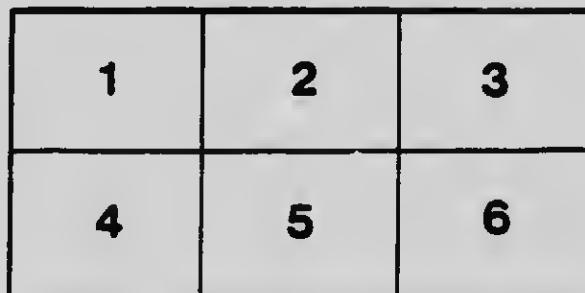
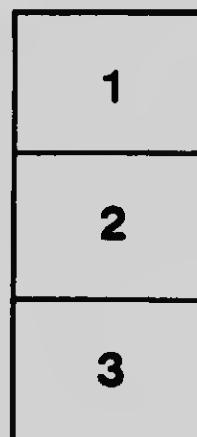
Lakehead University,  
Chancellor Paterson Library,  
Thunder Bay

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Lakehead University,  
Chancellor Paterson Library,  
Thunder Bay

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

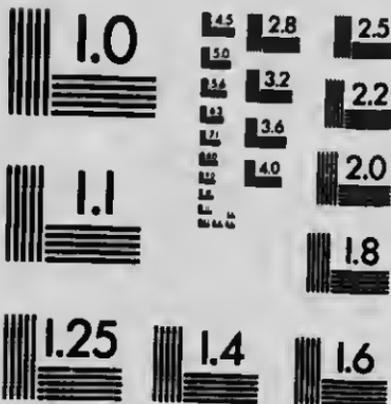
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "À SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE inc

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 285 - 5989 - Fax

4512

1101

33  
28

3-

**LE  
SCANDALE  
DE RICHELIEU**

---

**LA CONSPIRATION  
FORGET-ROGERS**

---

**HONTEUSE TENTATIVE DE CES  
DEUX TRISTES SIRES**

---

**PUBLIE PAR  
LE BUREAU CENTRAL D'INFORMATION  
DU  
PARTI LIBERAL, OTTAWA, CANADA.  
1913**

Pour obtenir des exemplaires de  
ce pamphlet, s'adresser au Bureau  
Central d'Information du Parti  
Libéral, Ottawa, Canada.

# Le Scandale de Richelieu

On veut acheter l'électorat.

Les deux campagnes que le gouvernement Borden a faites au cours de l'été dernier dans Richelieu et dans Macdonald ont permis de juger de la mentalité des hommes qui nous gouvernent actuellement et des moyens sur lesquels ils comptent pour s'accrocher au pouvoir.

Dans Macdonald, la "machine" Roblin a fonctionné sans interruption et à plein pouvoir pendant toute la durée de la campagne; des orateurs libéraux, qui avaient commis le crime impardonnable de vanter les bienfaits de la réciprocité avec les Etats-Unis, ont été jetées en prison comme de vulgaires bandits sans même qu'il leur fût permis de retenir les services d'un avocat, le whisky a coulé à flots et l'on a même vu un membre de la législature du Manitoba forcer un hôtelier à ouvrir sa buvette après l'heure réglementaire de la fermeture pour "régaler" quelques électeurs. Bref, les conservateurs ont tout mis en œuvre, excepté les moyens légaux, pour faire triompher leur candidats et il aurait été surprenant que le résultat eût pu être différent.

Forget et Rogers entrent en scène.

Dans Richelieu, tandis que M. Cardin et ses amis faisaient la lutte loyalement en discutant les grandes questions politiques du jour, M. Morgan et ses partisans parlaient uniquement de patronage, promettant, si le candidat libéral était battu, la construction d'un chemin de fer de hâlage, la construction de quais, la construction de ponts, etc. . . . . Mais cela ne suffisait pas encore. L'avant-veille de l'élection, Sir Rodolphe Forget arriva dans le comté, les poches pleines d'argent et de promesses et il fit ample distribution de cet argent et de ces promesses et cela au nom du gouvernement, à la demande de l'hon. M. Rogers. Le discours que prononça le même soir le "grrrand" financier canadien, constitue la tentative la plus éhontée, la plus scandaleuse de corruption électorale que l'histoire de nos mœurs politiques ait enregistrée jusqu'à ce jour. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les extraits suivants qu'en publiait le lendemain la "Patrie", journal qui, comme on le sait, est à la solde du gouvernement et dévoué d'une façon toute spéciale à Sir Rodolphe Forget:

**"Sir Rodolphe Forget dit qu'il venait AU NOM DU GOUVERNEMENT À LA DEMANDE DE L'HON. M. ROGERS, prier les électeurs de Richelieu d'envoyer au Parlement, un député sympathique à l'administration actuelle.**

48278

3



Les promesses du Gouvernement.

“Je n'ai consenti, dit-il, à venir ici qu'après avoir eu LA PROMESSE DU GOUVERNEMENT QUE VOUS AURIEZ LE CHEMIN DE FER MARITIME, dont je vous ai parlé lors du banquet offert à M. Hazen. On me l'a promis et je viens maintenant VOUS DEMANDER D'ÊTRE MON AMI, M. MORGAN, AFIN QUE SOHEL ET LE COMTÉ DE RICHELIEU PUISSENT PROGRESSER AVEC L'APPUI DU GOUVERNEMENT.”

Je ne suis pas un politicien. JE SUIS UN HOMME D'AFFAIRES et je n'entends pas vous faire un grand discours. Je veux étudier la situation avec vos libéraux et conservateurs, et vous demander qu'elle est l'attitude que vous devrez prendre DANS L'INTERET DE VOTRE VILLE et de votre comté. D'abord laissez-moi vous dire que je me suis adressé à l'hon. M. Rogers POUR VOUS OBTENIR CE CHEMIN DE FER MARITIME que j'ai demandé pour vous à M. Monk lors du banquet Hazen.

Des promesses réelles.

“Je me suis fait faire des promesses, pas des promesses d'élections, MAIS DES PROMESSES RÉELLES, et j'ai le plaisir de vous annoncer QUE SI M. MORGAN EST ELU VOTRE DÉPUTÉ, JEUDI, VOUS AUREZ LE CHEMIN DE FER MARITIME, dont vous avez tant besoin pour assurer à votre ville le progrès auquel elle a droit. Je puis vous assurer que vous aurez cette grande amélioration que l'on vous promet depuis vingt ans et que l'on ne vous a jamais donné, VOUS L'AUREZ DÈS LA PROCHAINE SESSION QUI S'OUVRE DANS UN MOIS.

“LE GOUVERNEMENT, À LA DEMANDE DE VOTRE DÉPUTÉ, M. MORGAN, FERA VOTER LES SUBSIDES NÉCESSAIRES, CENT MILLE, DEUX CENT MILLE DOLLARS, S'IL LE FAUT, ET VOUS L'AUREZ.”

“Maintenant quel est votre intérêt, je vous le demande ajoute-t-il, je ne veux rien dire, Messieurs les libéraux, contre M. Cardin. Dans une élection générale, je vous dirais probablement de voter pour votre parti; mais dans cette élection, l'intérêt du parti n'est pas en jeu; il s'agit purement et simplement de l'intérêt de Sorel!”

“Eh bien! C'EST LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR QUI EST AU POUVOIR, NE CROYEZ VOUS PAS QUE VOUS DEVEZ LUI ENVOYER UN DÉPUTÉ SYMPATHIQUE POUR OBTENIR TOUTES LES FAVEURS QUE VOUS DÉSIREZ?”

Je comprends qu'un gouvernement doit traiter sur le même pied les comtés libéraux et conservateurs; mais vous connaissez l'humanité et l'on ne la changera pas. JE VOUDRAIS QUE VOUS COMPRENIEZ BIEN QUE L'INTERET DE SOREL EST D'ENVOYER M. MORGAN AU PARLEMENT.

“C'est le cas de Sorel, vous avez une ville d'avenir, mais vous n'avez pas assez progressé depuis quelques années.

**"Oubliez donc aujourd'hui vos couleurs politiques et votez dans l'intérêt de votre ville et de votre comté. SI VOUS ENVOYEZ UN HOMME COMME M. MORGAN AU PARLEMENT, VOUS SAVEZ QUE LE COMTÉ NE SERA PAS NÉGLIGÉ, M. Morgan est un travailleur infatigable. JE L'AIDERAI À FAIRE EXÉCUTER LES PROMESSES que vous a faites M. Hazen pour faire augmenter les salaires des ouvriers des usines du gouvernement et pour agrandir ces usines, afin de donner du travail aux deux cents employés qui ont quitté Sorel, il y a quelques mois**

J'ai des bons amis à Sorel avec qui je suis en relation d'affaires. Ils doivent penser comme moi: que, dans cette élection, ce n'est ni l'intérêt du parti conservateur, ni l'intérêt du parti libéral qui est en jeu; c'est l'intérêt de Sorel."

#### Intimidation en règle.

La veille du vote à une autre assemblée à Sorel, M. Forget joignait à son discours cette menace décisive:

**"Messieurs vous avez à choisir: SI VOUS ÉLISEZ MORGAN, VOUS GARDEZ LES CHANTIERS À SOREL; UN VOTE ADVERSE À MORGAN SIGNIFIE LE TRANSPORT DES CHANTIERS À COLLINGWOOD ET LÉVIS."**

Voilà ce que disait Sir Rodolphe Forget, la veille de la votation, aux électeurs de Sorel; cela n'empêcha pas le candidat du gouvernement d'être battu le lendemain à plates coutures à la grande surprise de M. Forget et de ses amis qui croyaient les électeurs de Richelieu assez naïfs pour se laisser prendre à leurs belles paroles.

#### Le revers de la médaille.

Un mois plus tard, le Parlement fédéral ouvrait ses portes, et de son siège, à la chambre, l'hon. M. Lemieux accusa l'hon. M. Rogers d'avoir essayé de corrompre les électeurs de Richelieu, celui-ci se débattit sous cette accusation comme un diable dans un bénitier et déclara, la main sur la conscience? qu'il n'avait jamais autorisé M. Forget ni qui que ce soit, à faire, en son nom ou au nom du gouvernement de semblables promesses aux électeurs de Richelieu.

M. Forget avait pourtant bien déclaré, tel que le rapportait "La Patrie", qu'il venait à Sorel, "au nom du Gouvernement, à la demande de l'hon. M. Rogers, prier les électeurs, etc.

Lequel croire? Mr. Rogers disait-il la vérité ou M. Forget avait-il pris sur lui de faire des promesses au nom du Gouvernement sans être dûment autorisé.

#### L'effronterie de Forget.

Pour savoir la vérité il fallait attendre les explications de M. Forget. Or, un beau matin, celui-ci arriva à Ottawa, car il ne fait que de rares apparitions à la chambre durant la session, et à la séance

de l'après-midi il donna sa version de l'affaire, on s'attendait à ce qu'il dégageât sa responsabilité et rejetât tout le blâme sur M. Rogers, mais, à la surprise générale, ce fut le contraire qui se produisit; M. Forget déclara être le seul coupable dans cette affaire. Voici, d'ailleurs, telles que prises dans le numéro des "Débats" du 3 décembre 1912, édition française, ses propres paroles:

"Le très honorable député m'accuse d'avoir agi comme fondé de pouvoir de l'honorable ministre des travaux publics (M. Rogers). Je tiens à affirmer ici que le ministre des Travaux publics n'a eu à s'occuper en aucune façon, ni directement ni indirectement de l'élection de Richelieu. Je n'étais pas son fondé de pouvoir, mais je me suis transporté dans la circonscription à la demande de mon ami Morgan, à qui je dois de la reconnaissance pour ce qu'il a fait pour moi dans le Comté de Montmorency lors de l'élection de 1911."

Et plus loin: "Je dois dire que je ne me suis pas rendu à Sorel avec une procuration du ministre des Travaux publics, car je n'ai jamais rempli le rôle de fondé de pouvoirs et je ne le remplirai jamais."

#### La vérité vraie.

Il n'y avait pas à s'y tromper, M. Rogers était absolument innocent du crime dont on l'accusait. C'est du moins ce que pensait ceux qui ne connaissaient pas les dessous de l'affaire; quelques minutes plus tard cependant, ils pensaient tout autrement. Ce fut en effet, l'hon. M. Lemieux qui donna la réplique à M. Forget et voici les déclarations sensationnelles que fit le député de Rouville (V. Débats, ed. fr. 3 décembre 1912, p. 520, 521).

"Je ne suis pas surpris, Monsieur l'Orateur, du langage de l'honorable député, je ne m'étonne pas qu'il ait pris part dans le moment à une élection—il a besoin pour l'heure du Gouvernement. Jamais jusqu'ici nous n'avons vu l'honorable député, prendre part à une campagne électorale; à peine l'avons nous vu dans cette Chambre pendant deux législatures; il n'était pas dans la politique, il était dans les affaires. Mais il y a des gens qui prétendent qu'il y avait pour l'honorable député un motif bien évident de chercher à montrer son influence dans le Comté de Richelieu en particulier et dans la Province de Québec en général, de manière à s'attirer le plus possible la faveur du Gouvernement.

L'honorable député (Sir Rodolphe Forget) est dans l'embarras à l'heure qu'il est.

M. Carvell: Quelle sorte d'embarras?

M. Lemieux: Oh, cela viendra dans le cours de la présente session, et ceux qui applaudissaient tantôt sauront pourquoi l'honorable député est prêt à faire pénitence, a ravalé ce qu'il a dit pendant l'élection de Richelieu, afin d'obtenir les bonnes grâces du ministre des Travaux publics.

Un journal très estimable, un journal libéral indépendant, le "Witness" de Montréal.

Quelques Députés: Oh!

M. Lemieux: Mon honorable ami va-t-il nier cela? Est-ce que le "Witness" de Montréal n'est pas un des plus estimables journaux qui soient publiés au Canada? Pour moi je n'en connais pas de plus estimables. Je suis catholique, et ce journal est l'inflexible organe des protestants; cependant, je ne connais aucun journal aussi honnête d'intention que le "Witness" de Montréal. Voici ce qu'il disait l'autre jour, et vous allez comprendre comment il se fait que mon honorable ami soit prêt à se soumettre et à faire l'esclave de l'honorable ministre des Travaux publics:

"On annonce de bonne source que l'intérêt dû le 1er décembre sur les obligations de la compagnie dite Québec Railway, Light Heat and Power, sera payé et que des arrangements ont été pris à cette fin.

On avait exprimé des doutes sur la possibilité pour la compagnie de payer l'intérêt de ses obligations; mais il est entendu que Sir Rodolphe Forget a trouvé les fonds nécessaires au paiement de cette intérêt. On a adopté cette ligne de conduite dans la pensée que, vers l'époque où serait dû le prochain intérêt, on aurait complété les arrangements relatifs à l'aide que le Gouvernement va prêter à la ligne de Québec et Saguenay.

Sir Rodolphe Forget: Je nie cela absolument. Le chemin de fer de Québec paiera ses propres intérêts.

M. Lemieux: Je déclare de mon siège dans cette Chambre que le chemin de fer de Québec et Saguenay est d'ores et déjà en banqueroute.

Sir Rodolphe Forget: Ne l'appellez pas le Québec et Saguenay; appelez-le chemin de fer de Québec.

M. Lemieux: Il y a devant le tribunal de Québec une action au chiffre de \$800,000, contre le chemin de fer de Québec et Saguenay. La chose est bien connue. Mon honorable ami le sait, de même que le premier ministre et le ministre des Postes, et personne ne le sait mieux que le ministre des Travaux publics: l'honorable député de Charlevoix obsède le ministre pour obtenir de lui une garantie des obligations, afin de réparer le mal causé aux infortunés capitalistes français engagés dans cette entreprise."

Voilà donc quel était le fond de l'histoire! Grâce à M. Lemieux le chat était enfin sorti du sac! Si M. Forget avait exonéré M. Rogers de tout blâme c'était pour rester dans les bonnes grâces du Ministre des Travaux publics et cela afin d'obtenir du Gouvernement une garantie pour les obligations de la compagnie de chemin de fer Québec et Saguenay. Et la meilleure preuve que M. Lemieux avait frappé juste c'est que M. Forget avala sans mot dire cette pilule plutôt amère.

Pour essayer de sauver sa réputation de financier, pour sauver de la banqueroute son entreprise du chemin de fer Québec et Saguenay, M. Rodolphe Forget, nouvellement sénéchal par Sa Majesté le roi d'Angleterre, s'était mis au rang des Gamey et des Rogers en s'avouant coupable d'un acte ignoble de corruption électorale. Triste Sire, dira le peuple lorsqu'il aura pris connaissance de ces faits, et le peuple aura raison.

